

21 avril 1997, Québec

Allocution à l'occasion de la signature d'une entente sur la main-d'oeuvre

Monsieur le premier ministre,

Madame et Monsieur les ministres,

Nous sommes ici aujourd'hui pour marquer une étape dans la volonté des Québécois de contrôler un aspect essentiel de leur développement économique: le développement de la main-d'œuvre. Cette quête du Québec est aussi vieille que la fédération, car il s'agit là du prolongement de notre compétence en matière d'éducation. Cependant, on peut dater le début du combat, actif, du Québec pour récupérer cette compétence, à un jour de juillet 1965, lorsque Jean Lesage a officiellement réclamé le retrait fédéral. 32 ans donc, de revendications, de discussions, de négociations se sont ensuivis. L'accord d'aujourd'hui ne manque pas de pères et de mères et, outre ceux qui m'accompagnent dans cette salle, il faut souligner les efforts de Monsieur Lesage, de son ministre René Lévesque déjà en 1965, de deux générations de Johnson, Daniel père et fils et Pierre-Marc, sans compter Robert Bourassa, Jacques Parizeau et les innombrables ministres qui ont passé des mois et des années à tenter de dénouer l'impasse. La dernière ronde de négociations, celle qui s'achève aujourd'hui, aura duré 17 mois, nécessité plus de 30 séances de discussions, aura mobilisé les hauts-fonctionnaires, les ministres, les directeurs de cabinets, puis les deux premiers ministres.

Au Québec, l'ensemble des forces économiques, patronales, syndicales et communautaires sont inlassablement revenues à la charge, année après année, frappant à toutes les portes. Le premier ministre reconnaîtra aussi que la persévérance du Bloc Québécois, qui l'a interrogé 80 fois sinon plus depuis quatre ans, a pu aider son gouvernement à concentrer son énergie sur cette question. Et il faut reconnaître le rôle déterminant que jouent les électeurs québécois dans cette affaire, puisque tout s'est passé entre le résultat référendaire et l'imminence d'une élection fédérale. La revendication traditionnelle québécoise porte évidemment sur l'ensemble du champ de la main-d'œuvre, celle qui relève de l'assurance-emploi, et celle qui relève des autres programmes fédéraux. Elle a toujours porté sur un transfert complet et permanent de ce champ de compétence. C'est pourquoi je parle aujourd'hui d'une étape.

Nous avons accompli un progrès sur une partie de la résolution unanime de l'Assemblée nationale. Il s'agit d'une entente administrative, couvrant les mesures actives de la caisse d'assurance-emploi. L'entente ne met pas fin à tous les chevauchements et à tous les gaspillages, c'est pourquoi nous continuerons la discussion, dans une deuxième étape. Le gouvernement québécois juge surtout que les besoins de nos chômeurs sont pressants et que cette entente nous donne une partie des outils qu'il nous faut pour améliorer leur condition. Ces dernières semaines, j'ai exprimé au premier ministre fédéral les réserves de mon gouvernement quant au niveau de financement prévu à l'entente. Ces discussions avec Monsieur Chrétien sur la question générale du financement ont permis de faire avancer les choses. Il reste encore du travail à faire, mais Monsieur Chrétien doit me revenir d'ici peu de temps à ce sujet. Ces éléments étant acquis, et lorsque l'accord de mise en œuvre de l'entente d'aujourd'hui sera complété, le Québec agira très rapidement pour mettre en place

le réseau intégré de formation et de perfectionnement de la main-d'œuvre dont il rêve depuis 32 ans. Nous allons faire en sorte que tous les chercheurs d'emploi, dans chaque localité, aient accès à des mesures de développement de la main-d'œuvre. Nous allons enfin compléter le ménage dans le fouillis existant de parcours et de programmes. Cette étape sur la route d'une gestion complète des besoins de notre main-d'œuvre est significative. Tout en reconnaissant ses limites, mon gouvernement s'engage à en tirer le maximum pour les femmes et les hommes du Québec qui cherchent un emploi, et à continuer à faire avancer la revendication québécoise. Un jour, le Québec détiendra vraiment sa compétence complète sur le développement de la main-d'œuvre.

Merci !